

L'ÉDUCATION PERMANENTE

**DOCUMENT PRÉSENTÉ PAR LA DIRECTION
DES SERVICES PÉDAGOGIQUES DU CÉGEP DU VIEUX MONTRÉAL**

OBJET ET LIMITES DE CE DOCUMENT

Lors de sa réunion du 25 février 1974, le Conseil d'administration adoptait trois propositions-cadres concernant l'orientation du Collège. L'une d'elles concernait l'éducation permanente et se lisait comme suit :

ATTENDU que l'éducation ne saurait se baser comme par le passé en fonction de modèles, de structures, de besoins et d'idées prédéterminées dans le temps et donc que l'éducation doit être permanente;

ATTENDU que le concept d'éducation permanente est un objectif qui ne se réalisera que progressivement;

ATTENDU que les besoins de formation sur mesure et de recyclage sont importants pour répondre aux besoins socio-économiques du Québec;

Il est proposé :

a) que le domaine de l'éducation des adultes soit le terrain où se réalise tout d'abord au CVM le concept d'éducation permanente;

b) que pour ce faire, l'accent soit mis sur les cours de formation professionnelle et sur les cours de formation sur mesure.

Le document de présentation des propositions-cadres donnait, concernant cette proposition, les précisions suivantes :

La deuxième proposition précise le domaine où les efforts seront tout d'abord portés pour commencer à réaliser l'éducation permanente, et ce, par le biais de l'éducation des adultes.

Pourquoi ?

L'éducation des adultes est en train de s'imposer comme une nécessité économique et sociale de premier ordre. Les besoins de cet ordre sont urgents au Québec.

Mais de plus, l'éducation permanente sera la conséquence directe et nécessaire de l'éducation des adultes. L'éducation des adultes ne doit pas être simplement un système ajouté aux systèmes existants, une simple extrapolation (un service après vente) héritière des pratiques existantes. Elle doit répondre aux divers besoins des adultes, besoins de plus en plus diversifiés à mesure que croît le

nombre d'adultes concernés. Mais ce système nouveau de l'éducation des adultes remettra en question tous les systèmes éducatifs existants. C'est donc le terrain privilégié par où on peut introduire dans les institutions, le concept d'éducation permanente.

(Présentation des propositions concernant l'orientation du Collège, déposées à la réunion du 25 février 1974 au Conseil d'administration du CVM, page 9).

1- Education permanente et restructuration des Services pédagogiques

Voulant restructurer les Services pédagogiques, nous nous plaçons dans la même perspective, celle de l'éducation permanente. La question posée est la suivante : qu'est-ce que le concept d'éducation permanente peut entraîner comme changement sur un autre terrain, celui des structures ? En effet, si on saisit le sens et la portée du concept d'éducation permanente, on voit bien qu'il ne s'agit pas de reconstituer deux systèmes parallèles, celui de l'enseignement dit régulier et celui de l'enseignement des adultes; il faut, au niveau des structures, intégrer ces deux types de formation dans des objectifs d'éducation permanente. De façon plus précise, et pour éviter des contre-sens, il faut que les structures mises en place soient telles qu'elles permettent la réalisation de l'éducation permanente, quelles que soient les clientèles différentes qui sont les sujets de cette éducation. Ce qui ne veut pas dire, pour éviter encore d'autres contre-sens, que toutes ces clientèles doivent être traitées de la même façon : la démarche propre de l'éducation permanente, telle qu'elle se manifeste de façon exemplaire dans l'approche de la formation sur mesure, implique l'approche spécifique des clientèles différentes.

2- Education permanente et planification du développement

Si on regarde le sens et la portée du concept d'éducation permanente, on comprend qu'il implique une transformation du système éducatif que nous connaissons. En tant que tel, ce concept est donc une utopie directrice, un projet de développement à réaliser. Les éléments sur lesquels s'appuie tout développement sont les suivants : le personnel pédagogique et administratif, les structures pédagogiques et administratives, les modèles de formation et les pratiques pédagogiques, la recherche et l'expérimentation. La projection ici présentée en 4 et intitulée «Éducation permanente et organisation» ne concerne qu'une partie de l'ensemble de ces éléments, celui de la structure administrative et pédagogique. Et encore cette étude est moins exhaustive qu'indicative! C'est pourquoi ce document n'est qu'un élément d'un plan de développement de l'éducation permanente.

3- Education permanente et approche théorique

Ce texte se situe dans une perspective théorique. Une autre perspective, l'approche empirique, aurait été possible (exemple : relever les principaux types de problèmes posés par l'organisation des différents types de cours aux adultes et en inférer les structures nécessaires à la réalisation de l'éducation permanente). Mais l'approche empirique n'aurait pas permis de démontrer la qualité opératoire d'un concept qui sans cela risque de rester un mot vide de sens. Et que vaut une approche empirique sans un outillage conceptuel permettant de voir et d'ordonner les faits ?

L'ÉDUCATION PERMANENTE

1- LES DEFINITIONS

- 1-1 Education permanente
- 1-2 Concepts nés dans la perspective de l'éducation permanente
 - 1-2-1 Education récurrente
 - 1-2-2 Formation initiale et formation continue
 - 1-2-3 Formation fondamentale et formation professionnelle
 - 1-2-4 Enseignement obligatoire et post-obligatoire
- 1-3 Education des adultes
- 1-4 Concepts nés dans la perspective de l'éducation des adultes
 - 1-4-1 Extension de l'enseignement
 - 1-4-2 Recyclage
 - 1-4-3 Perfectionnement
 - 1-4-4 Cours populaires

2- EDUCATION PERMANENTE ET PROCESSUS EDUCATIF

- 2-1 L'éducation comme processus
- 2-2 L'éducation comme création
- 2-3 L'éducation et la société éducative

3- EDUCATION PERMANENTE ET FONCTIONS DE L'ECOLE

- 3-1 Les âges de l'éducation et l'école
- 3-2 L'acquisition des connaissances et l'école
 - 3-2-1 La formation
 - 3-2-2 Les objets de formation
 - 3-2-3 Les situations d'apprentissage
- 3-3 L'environnement éducatif et l'école
 - 3-3-1 L'établissement d'enseignement
 - 3-3-2 Autres institutions éducatives
 - 3-3-3 Systèmes éducatifs

4- EDUCATION PERMANENTE ET ORGANISATION

4-1 Les âges de l'éducation et l'organisation

4-1-1 Technologie éducative dans le sens large

4-1-2 Les programmes de formation

4-1-3 Elaboration d'un programme de formation

4-1-4 Approche des clientèles

4-2 L'acquisition des connaissances et l'organisation

4-2-1 Technologie éducative au sens strict

4-2-2 Développement des programmes

4-3 L'environnement éducatif et l'organisation

4-3-1 Diversité des ressources

4-3-2 Coordination des ressources

4-3-3 Responsabilité des autorités locales

4-4 Conclusion

L'ÉDUCATION PERMANENTE

L'éducation permanente se trouve encore à l'état conceptuel (le «concept» d'éducation permanente). Comme d'autres principes (ou plus précisément, d'autres «idées» dans le sens kantien du terme), ceux par exemple d'égalité, de justice, ce concept conservera toujours une distance par rapport à la réalité. Mais si cette distance est trop marquée, elle suscitera le scepticisme. Tant que derrière ce concept, on ne verra pas se profiler une série de références à des situations, à des structures, à des programmes, l'adhésion qui amène des transformations concrètes ne se fera pas.

Le but de ce document, préambule à la restructuration des services pédagogiques, est de projeter dans la réalité quelques unes des implications de ce concept; ceci, pour dégager à la fois des lignes d'action et les structures qui soutiendront et soutiendront ces actions.

1- LES DEFINITIONS

Avant de procéder à l'analyse de la portée et de la signification du processus éducatif véhiculé par le concept d'éducation permanente, il convient de préciser le sens d'un certain nombre de mots. Certains d'entre eux sont parfois employés indifféremment l'un pour l'autre, alors qu'ils véhiculent des notions différentes. Parfois le même mot peut aussi avoir des sens différents suivant la perspective où l'on se situe. Il ne s'agit pas ici d'élucider tout le champ sémantique ouvert par le concept d'éducation permanente, mais simplement de signaler quelques points de repère.

1-1 Education permanente

Dans son sens le plus large, la mise en œuvre de l'éducation permanente consiste à donner à chaque individu, quel que soit son âge, l'accessibilité à tout ce qui peut assurer son développement continu.

Cette notion renvoie à un processus éducatif qui sera analysé en 2, et dont les postulats de base sont les suivants :

- l'éducation est un processus continu couvrant toute l'existence
- chaque individu est apte à s'éduquer durant toute la vie
- toute la société est éducative.

1-2 Concepts nés dans la perspective du concept d'éducation permanente

1-2-1 Education récurrente

Cette notion découle du concept d'éducation permanente en ce sens qu'elle qualifie les périodes où l'individu a recours à des ressources éducatives spécifiques. Cette notion implique une certaine répétition de ces phases tout au long de la vie et selon les besoins éprouvés.

1-2-2 Formation initiale et formation continue

Parfois, le terme de formation continue a le même sens que celui d'éducation permanente : l'éducation est un processus continu couvrant toute l'existence.

Parfois, le terme de formation continue se définit en opposition à celui de formation initiale. L'éducation est permanente mais il y a des périodes d'éducation, et ces termes servent à qualifier deux grandes périodes de l'éducation :

- la première période va, dans les sociétés occidentales, de la naissance à la fin de l'adolescence, c'est le temps de la formation initiale;
- la deuxième période va de la fin de l'adolescence à la fin de la vie, c'est le temps de la formation continue.

Le contexte permet le plus souvent de déterminer dans quel sens est utilisé le terme de formation continue.

1-2-3 Formation fondamentale et formation professionnelle

Ces deux termes servent à qualifier deux des objectifs visés par la formation :

- la formation fondamentale a pour objet le sujet. Cette notion veut exprimer l’aspect de la formation qui vise l’épanouissement intellectuel et affectif de la personne. La formation fondamentale veut apprendre au sujet à se connaître, à s’exprimer, à se réaliser;
- la formation professionnelle elle, a pour objet la préparation du sujet à une fonction de travail. Cette notion renvoie à l’aspect de la formation qui concerne le savoir et le savoir-faire permettant à un sujet de remplir dans la société une fonction qu’on espère conforme à ses aptitudes et à ses intérêts. La formation professionnelle veut rendre le sujet capable de produire une ou des activités socio-économiques et culturelles.

1-2-4 L’enseignement obligatoire et post-obligatoire

Dans la perspective de l’éducation permanente, ces deux notions servent à qualifier l’obligation, ou non, qui est faite aux membres d’une collectivité de réaliser leur éducation dans un système d’enseignement. Corollairement, ces notions renvoient aussi aux obligations, ou non, que se donne une collectivité de constituer un système d’enseignement :

- l’enseignement obligatoire : c’est à la fois la part et la période de l’éducation imposées à tous les membres d’une collectivité dans des établissements d’enseignement. Cet enseignement est habituellement gratuit et dans ce cas, la collectivité se dote d’un réseau public d’enseignement de ce niveau;
- l’enseignement post-obligatoire : c’est l’enseignement qui n’est pas imposé à tous les membres d’une collectivité. La collectivité dans des sociétés industrielles se dote habituellement d’un réseau public d’enseignement de ce niveau, mais cet enseignement n’est pas nécessairement gratuit.

1-2-5 Formation sur mesure

La formation sur mesure implique une approche spécifique de la satisfaction des besoins de formation. Cette approche implique que ce sont les besoins de formations des différentes clientèles qui sont le point de départ et le point de référence constant des programmes de formation proposés (on trouvera, en 4-1-3, les éléments qui constituent le processus d’élaboration d’un programme de formation dans la perspective de la formation sur mesure).

1-3 Education des adultes

Alors que le concept d’éducation permanente, considéré du point de vue des sujets de cette éducation, renvoie à un processus éducatif qui concerne tout homme, à tous les moments de son existence, la notion d’éducation des adultes désigne un type de clientèle particulière de cette éducation, celui des adultes.

De plus, cette notion n'est pas précise, car elle dépend de la notion même d'adulte. On trouve ainsi dans les milieux d'enseignement un certain nombre d'usages du mot «adulte» qui renvoient à des acceptions différentes :

- l'adulte c'est celui qui est sorti de l'adolescence.
- l'adulte c'est celui qui ayant 18 ans, a passé un an sur le marché du travail et en tant que tel a droit à une certaine gratuité scolaire et à l'exemption des cours d'éducation physique.
- l'adulte c'est celui qui a dépassé l'âge de scolarisation obligatoire, fixé au Québec à 16 ans.

1-4 Concepts nés dans la perspective de l'éducation aux adultes

A cause, entre autres, de l'imprécision du mot «adulte» des termes sont nés dans le milieu de l'enseignement : ils distinguent les différents groupes de clientèles adultes suivant les programmes de formation suivis.

1-4-1 Extension de l'enseignement

Il s'agit là de programmes de formation analogues à ceux de l'enseignement dit régulier, en ce sens qu'ils visent les mêmes objectifs de formation et mènent à l'obtention d'un même diplôme.

1-4-2 Recyclage

Ce sont des programmes de formation qui ont pour but de remédier au chômage technologique.

1-4-3 Perfectionnement

Ce sont des programmes de formation qui visent à permettre l'acquisition de nouveaux savoirs et savoir-faire par suite de la transformation des savoirs et des techniques.

1-4-4 Cours populaires ou cours culturels

Ce sont des programmes de formation qui visent à satisfaire les intérêts pour des activités très diverses. Les objets de ces cours peuvent être aussi divers que les intérêts. Ce qui les caractérise tous, c'est qu'ils n'exigent ni prérequis ni reconnaissance de diplôme.

Les éléments essentiels qui constituent le concept d'éducation permanente ont ici été ramenés à trois :

- l'éducation est un processus continu couvrant toute l'existence.**
- chaque individu est apte à s'éduquer durant toute la vie.**
- toute la société est éducative.**

Les implications du concept d'éducation permanente proposées dans ce document renvoient à chacun de ces trois axes, mais en ce plaçant successivement à trois niveaux :

- premier niveau, celui de la perspective philosophique : quelle conception de l'homme et de son éducation suppose chacun des trois éléments du concept ?**
- deuxième niveau, celui de la perspective sociologique : quelles fonctions de l'école suppose chacun des trois éléments du concept ?**
- troisième niveau, celui de la perspective administrative : quelle organisation suppose chacun des trois éléments du concept ?**

2- EDUCATION PERMANENTE ET PROCESSUS EDUCATIF

L'éducation permanente n'est pas l'éducation des adultes, un simple prolongement de la formation initiale; elle recouvre la formation que l'on se donne durant toute l'existence. Mais plus profondément qu'aux moments de l'éducation, le concept renvoie à une série d'approches nouvelles concernant les éléments essentiels de l'existence de chacun, à commencer par le sens même de cette existence.

2-1 L'éducation comme processus

A la conception traditionnelle, selon laquelle l'éducation est considérée comme une préparation à la vie, laquelle sera vécue une fois cette éducation terminée, s'oppose la conception de l'éducation permanente qui veut que l'éducation soit un élément essentiel à tout homme, durant toute la vie. L'éducation n'est pas une parenthèse dans la vie, elle est un processus de vie.

Dans cette perspective, la notion de bagage intellectuel ou technique suffisant pour la totalité de l'existence disparaît. L'éducation n'est plus considérée comme l'acquisition d'un avoir de connaissances mais comme le développement d'un être devenant toujours davantage lui-même à travers les différentes expériences de la vie.

2-2 L'éducation comme création

Le processus éducatif est création.

Aussi pour servir l'homme dans son développement, ce processus doit entretenir des relations actives avec le temps. Dans la perspective de l'éducation permanente, le temps n'est plus facteur de destruction, il est facteur de construction.

Le processus éducatif comme la vie elle-même, est aussi un processus évolutif de croissance et de développement. Ce processus n'est pas seulement le déploiement d'un potentiel latent peu influencé par l'environnement, pas plus qu'il n'est simplement constitué par des stimuli extérieurs. Ce processus est l'interaction entre l'être humain et son environnement; ce faisant, l'être humain se transforme lui-même et améliore la qualité de sa vie.

2-3 L'éducation et la société éducative

Les êtres humains sont essentiellement des êtres sociaux et les conditions de l'environnement dans lequel ils se développent sont des créations de la société.

Dans la perspective de l'éducation permanente, l'environnement social exerce une action éducative par des moyens variés qui vont de simples contacts, aux activités d'éducation plus systématisées (celles d'institutions structurées) et aux organismes chargés de tâches spécifiques d'éducation, voire d'enseignement.

Le concept de société éducative est le corollaire du concept d'éducation permanente. A chaque moment de sa vie, un être humain est éduqué par l'ensemble du champ des activités humaines de la société dans laquelle il vit. Cependant, à certains moments de la vie, certains organismes sociaux ont, pour l'éducation, plus d'importance que d'autres.

3- EDUCATION PERMANENTE ET FONCTIONS DE L'ECOLE

Le processus éducatif que constitue l'éducation permanente entraîne une révision du système éducatif et donc, une refonte de certaines fonctions d'un des éléments de ce système, l'école.

3-1 Les âges de l'éducation et l'école

Les systèmes d'enseignement que nous connaissons sont basés sur la croyance que c'est dans la prime jeunesse que l'on peut le plus facilement former un homme. L'enseignement obligatoire durant l'enfance et la constitution d'un réseau public d'établissements d'enseignement sont des faits qui apparaissent en même temps que cette croyance.

L'éducation permanente elle, remet en cause cette croyance. Se basant sur des faits observables, elle peut affirmer que la capacité d'apprentissage (à l'exception de certains apprentissages moteurs) ne diminue guère durant la majeure partie de la vie et ne décroît que progressivement avec l'âge. Par ailleurs, si des concepts complexes peuvent être compris relativement jeunes, à condition d'être présentés en des termes adaptés à l'âge, on peut dire que d'autres concepts, ceux sur lesquels repose la compréhension adulte de la vie, nécessitent une réassimilation constante à la lumière de l'expérience de la maturité.

Aussi dans la perspective de l'éducation permanente, la fonction première de l'école, celle de la scolarisation d'une classe d'âge, doit changer. Il faut que l'école comme institution, réponde aux besoins d'éducation de clientèles diversifiées et de tout âge, de telle sorte que chacun puisse se réinsérer dans le système, à un niveau qui lui est approprié, à n'importe quelle époque de sa vie.

3-2 L'acquisition des connaissances et l'école

L'école comme institution s'adressant à une classe d'âge, a développé à la fois, des modèles d'appropriation du savoir et des normes sur ce qu'est un savoir approprié. Le concept d'éducation permanente remet en cause et ces modèles et ces normes.

3-2-1 La formation

Dans la perspective de l'éducation permanente, la formation d'un individu donné ne se définit pas en fonction du nombre et de la qualité de connaissances établis à partir d'un modèle moyen. La formation n'existe que si et dans la mesure où elle est vécue et expérimentée dans le devenir d'un homme particulier qui mène une existence, construit une vie, participe à la transformation de son milieu par son action. Dans la perspective de l'éducation permanente, l'acquisition du savoir à cette qualité de transformation constante de l'expérience de celui qui apprend.

3-2-2 Les objets de formation

Si l'on accepte le caractère relatif de tout savoir, le processus éducatif met l'accent sur l'acquisition des instruments de la connaissance et de l'expérience. Dans la perspective de l'éducation permanente, l'attention est portée sur les capacités de comprendre, d'assimiler, d'analyser, de mettre de l'ordre dans les connaissances, de manier avec aisance les relations entre le concret et l'abstrait, le particulier et le général, le singulier et l'universel, de relier le savoir à l'action, de coordonner la formation et l'information. Bref, l'accent est mis sur l'apprendre à apprendre. Corollairement aussi après la période de formation initiale, l'accent est mis sur la formation professionnelle (telle que définie en 1-2-3).

3-2-3 Les situations d'apprentissage

Dans la perspective de l'éducation permanente, l'individu est le propre sujet et le propre agent de son développement. Aussi dans le choix des situations d'apprentissage, l'accent est mis sur celles qui favorisent l'autonomie : autodidactisme et autodidactisme assisté, pédagogie de situation où les besoins sont le point de départ et le point de référence constant des processus d'apprentissage.

3-3 L'environnement éducatif et l'école

Les systèmes d'éducation actuels donnent la primauté à l'enseignement scolaire dans le processus d'éducation. Les possibilités qui s'offrent de s'éduquer soi-même dans des situations sociales extra-scolaires sont négligées, au point qu'on considère école et maîtres comme les principaux agents, voire les agents uniques de l'éducation. La perspective de l'éducation permanente fait éclater cette vision restreinte des institutions et des agents éducatifs.

3-3-1 L'établissement d'enseignement

L'environnement éducatif d'un établissement d'enseignement est composé de personnes : élèves, professeurs, personnel administratif (personnel de soutien, professionnel, cadres), d'équipements : lieu de résidence, lieu de travail, classes, bibliothèques, musées, laboratoires. . . de matériels de tout genre, d'activités propres au programme, bref de tout ce par quoi l'expérience de celui qui apprend est transformée. Dans cette perspective, les questions qu'il faut se poser pour organiser cet environnement sont les suivantes : quels sont les éléments les plus appropriés à un type donné de formation, quelle combinaison de ces éléments est la meilleure possible pour les individus aux différents stades de leur vie et suivant les types de formation recherchés ?

3-3-2 Autres institutions éducatives

Dans la perspective de l'éducation permanente, le potentiel éducatif de ressources autres que celles de l'école est utilisé : bibliothèques, musées, galeries et tous les lieux de travail. C'est dans les lieux de travail que se faisait, par l'observation et la participation, l'éducation des jeunes dans les sociétés préindustrielles. En outre, on peut par ce moyen réduire le divorce entre la théorie et la pratique en rapprochant l'acquisition des connaissances du contact de l'action immédiate.

3-3-3 Systèmes éducatifs

L'éducation permanente implique aussi l'aménagement délibéré d'environnements éducatifs, scolaires, universitaires, d'activités éducatives extra-scolaires, et ce, pour tous les niveaux de développement personnel. Dans les sociétés industrielles, il ne s'agit pas tant de développer ce genre d'équipements que d'établir entre eux des relations systématiques de façon telle qu'ils forment un tout dont les parties sont liées et qu'ils constituent ainsi un environnement favorable à la formation, toute la vie durant.

4- EDUCATION PERMANENTE ET ORGANISATION

Réaliser le concept d'éducation permanente implique des transformations profondes des mentalités, des rôles, des processus éducatifs. Mais ces processus sont aussi soutenus par une organisation et si on ne transforme pas l'organisation, les processus éducatifs ne changeront guère. Il faut donc concevoir des systèmes d'organisation qui faciliteront le processus éducatif recherché. Et en ce sens, l'organisation elle-même est un élément de l'environnement éducatif.(1)

La puissance intégratrice du concept d'éducation permanente est telle que le système d'organisation qu'il suppose concerne l'organisation de tout le système d'éducation d'une collectivité, mais le processus éducatif supposé par l'éducation permanente remet aussi en cause les systèmes d'organisation locaux.

On trouvera ici une liste non exhaustive des implications de ce concept. Les implications doivent être entendues en ce sens : éléments du processus qui ont besoin du soutien de l'organisation.

4-1 Les âges de l'éducation et l'organisation

4-1-1 Technologie éducative dans le sens large

Calendrier scolaire, emploi du temps quotidien, méthodes de répartition par classe, passage des élèves d'une classe à l'autre, échelonnement des diplômés, dates et conditions d'admission, modes de regroupement des professeurs, organisation des espaces d'enseignement etc, ne sont pas des modes d'organisation neutres. Les formes d'organisation du temps, de l'espace, des groupes, que nous connaissons se sont constitués dans une perspective différente de celle de l'éducation permanente. La mise en œuvre de l'éducation permanente suppose la mise en place d'autres formes d'organisation de ces éléments.

4-1-2 Les programmes de formation

Dans la perspective de l'éducation permanente, certains programmes peuvent ne pas être établis au niveau local, car s'il n'y a pas un âge de l'éducation, il y a des périodes de vie qui demandent des apprentissages particuliers. Cependant, l'administration de ces programmes de formation établis au niveau de la province demande, de plus en plus, des mécanismes de rétro-information pour assurer leur adaptation à la population locale (cf. 4-2-2).

(1) Les éléments sur lesquels s'appuie tout développement sont les suivants : le personnel pédagogique et administratif, les structures pédagogiques et administratives, les modèles de formation et les pratiques pédagogiques, la recherche et l'expérimentation. La projection ici présentée ne concerne que quelques éléments des structures. En tant que tel, ce document n'est qu'un élément d'un plan de développement de l'éducation permanente. (cf. objet et limites de ce document).

D'autres programmes sont, eux, élaborés localement. Pour les trois raisons suivantes :

- dans les sociétés dont le développement est stabilisé, on peut penser que pour tous les individus, l'expérience éducative nécessaire à chacun se fait dans le même ordre chronologique, à des moments identiques de l'existence. Mais la stabilité n'est pas le lot de nos sociétés.
- dans les sociétés développées, une évolution sociale accélérée exige l'organisation de nouvelles formes et de nouveaux niveaux d'éducation, lesquels ne peuvent être mis sur pied assez rapidement pour que tout le monde en profite.
- après la période de la formation initiale, les organismes d'éducation proprement scolaires sont de plus en plus chargés de la formation professionnelle de niveau élevé. Les besoins de formation de cet ordre étant très diversifiés, il faut établir des programmes de formation sur demande, tenant compte des transformations des savoirs et des techniques.

4-1-3 Elaboration d'un programme de formation

Dans la perspective de l'éducation permanente, toute élaboration de programme doit suivre le processus suivant :

- expression des besoins
- détermination des objectifs
- programmation des activités
- allocation des ressources
- exécution des programmes d'action
- évaluation des résultats

4-1-4 Approche des clientèles

Dans la perspective de l'éducation permanente, l'approche des clientèles est radicalement différente des pratiques actuelles basées sur le fait que l'école s'adresse à une classe d'âge. Les clientèles possibles doivent être détectées et informées des possibilités de formation de l'établissement. Des programmes de formation nouveaux doivent répondre rapidement aux nouveaux besoins de formation. Les activités de formation doivent pouvoir se dérouler ailleurs qu'à l'école : même pour leurs activités de formation, les clientèles doivent pouvoir être rejointes chez elles, dans leur quartier, dans leur lieu de travail.

4-2 L'acquisition des connaissances et l'organisation

4-2-1 Technologie éducative au sens strict

Si dans la perspective de l'éducation permanente, l'accent doit être mis sur l'autonomie de l'apprentissage, il faut établir et développer des services auxiliaires à la pédagogie. Il faut développer des systèmes permettant l'auto-instruction. Il faut permettre l'apprentissage de l'utilisation des ressources culturelles extra-scolaires et des techniques permettant l'accès à l'information.

4-2-2 Développement des programmes

A la fois, pour tenir compte des objectifs de formation et des personnes, dans leurs dimensions (leurs besoins) et leurs exigences (ils sont l'agent premier du processus éducatif), les programmes doivent établir des communications permanentes entre la formation fondamentale, la formation professionnelle, et les diverses situations pour lesquelles et par lesquelles chaque individu s'accomplit et s'enrichit.

4-3 L'environnement éducatif et l'organisation

4-3-1 La diversité des ressources

L'éducation permanente conduit à accorder un rang de priorité plus élevé qu'actuellement à la pleine utilisation des ressources éducatives des organismes extra-scolaires. Mais la diversité des organismes éducatifs rend nécessaire des systèmes de classification afin de permettre et l'analyse des problèmes et une organisation différente suivant les types de ressources.

A titre indicatif, on peut indiquer les catégories suivantes :

- distinction entre groupements de personnes constitués à des fins précises et équipements matériels créés à des fins précises.
- distinction entre groupements et équipements spécialement créés pour offrir un environnement éducatif (écoles, musées, bibliothèques. . .) et ceux dont le but premier est autre (organisations politiques, syndicats, groupements professionnels, entreprises, agences du gouvernement, etc.).
- distinction entre groupements et équipements destinés surtout à dispenser systématiquement l'acquisition contrôlée et guidée du savoir et ceux qui fournissent simplement un environnement favorable à l'acquisition du savoir.

4-3-2 Coordination des ressources

L'organisation systématique des moyens en vue de l'éducation permanente engendre de plus grandes difficultés en matière de décision et de fonctionnement que les systèmes d'enseignement que nous connaissons. Elle suppose une coordination verticale entre les différents éléments du secteur éducatif fonctionnant souvent de façon indépendante, mais aussi une coordination horizontale de tous les services éducatifs de la collectivité, l'école n'étant que l'un d'entre eux.

4-3-3 Responsabilité des autorités locales

Dans la perspective de l'éducation permanente, l'école devient un centre éducatif, c'est-à-dire une institution conçue de façon plus large que l'école traditionnelle. Sans doute, elle garde quelques unes des fonctions pédagogiques de l'école traditionnelle, mais elle devient aussi le centre d'où partent les adultes pour profiter des ressources d'autres organismes et où ils reviennent pour qu'on les aide à assimiler leur expérience. Le rôle d'enseignement lui-même est modifié par suite des contacts entre les enseignants et les membres de la collectivité prenant part aux activités éducatives.

Pour que ces tâches soient menées à bien, chaque centre local doit avoir un pouvoir décisionnel assez large afin qu'il puisse prendre les dispositions nécessaires avec les autres organismes de la collectivité.

4-4 Conclusion

Tous les éléments, et la liste n'est pas exhaustive, ont besoin du soutien de l'organisation. Cependant, sans entrer ici dans les détails, on peut dire :

- pour certains d'entre eux, l'organisation existe déjà et cette organisation est dans la perspective de l'éducation permanente;
- pour d'autres, l'organisation existe, mais elle doit être adaptée à la perspective de l'éducation permanente;
- pour d'autres encore, les tâches requises par les opérations reliées à ces éléments sont accomplies par divers services, un peu par suppléance, sans que personne n'ait la responsabilité de la coordination de ces opérations interreliées;
- pour d'autres enfin, ils ne bénéficient actuellement d'aucun soutien d'une organisation.

**Direction des Services pédagogiques
Cégep du Vieux Montréal
12/12/75**